

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 15 MARS 2016 A 20 H 15

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Seize, le **15 MARS A 20 H 15**

Extrait affiché le :
16 mars 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

2^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER Annie, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, Mme ANDRE Sophie, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BRIGEOT Claude, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Conseillers Municipaux.

Objet : Remboursement de frais au
Ski-Club Raon-Baccarat.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. GILET Dominique	à	M. CHMIDLIN Stéphane
M. ROMARY Fabrice	à	Mme DUPONT Virginie
M. TARDIEU François	à	Mme LAVAL Christiane

N° 19/2016

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel

Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint aux sports, fait savoir au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder, comme tous les ans, au remboursement des frais assumés par le Ski Club Raon-Baccarat au titre des tickets sports pour le séjour de ski sans hébergement de 25 enfants pendant 4 jours dans la semaine des vacances d'hiver du 8 au 13 février 2016. Le montant, comprenant le transport, la location de matériel, la licence et les cours, s'élève à 5 025 €.

Le Conseil Municipal,
Après discussion, décide par 28 voix pour et une abstention ; celle de
Madame Marie-Hélène BENOIT, de ce remboursement de 5 025 €.

La dépense sera imputée sur l'article 62878, fonction 422 du budget
communal 2016.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,